

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

AVIS PUBLIC

Avis public aux propriétaires d'un immeuble dans la Ville de Salaberry-de-Valleyfield, ainsi qu'aux occupantes et occupants d'un établissement d'entreprise située dans la ville de Salaberry-de-Valleyfield

SCRUTIN DU 2 NOVEMBRE 2025

Par cet avis public, la présidente d'élection annonce les éléments suivants aux propriétaires d'un immeuble et aux occupantes et occupants d'un établissement d'entreprise.

1. Vous pourriez avoir le droit de voter si vous êtes propriétaire d'un immeuble ou si vous occupez un établissement d'entreprise dans la ville depuis au moins 45 jours le 2 novembre 2025.
2. Pour avoir ce droit, vous devez avoir 18 ans ou plus et avoir la citoyenneté canadienne le jour du scrutin. Vous ne devez pas avoir perdu vos droits électoraux à cette date.
3. Pour exercer votre droit de vote, vous devez transmettre le document approprié :
 - Si vous êtes la ou le propriétaire unique d'un immeuble ou encore l'occupante ou l'occupant unique d'un établissement d'entreprise, vous devez transmettre une demande d'inscription ;
 - Si vous faites partie des copropriétaires d'un immeuble ou des cooccupantes et cooccupants d'un établissement d'entreprise, vous devez transmettre une procuration désignant une seule personne, parmi vous, qui sera inscrite sur la liste.

Vous pouvez obtenir les formulaires requis en communiquant avec le bureau de la présidente d'élection. Vous devez transmettre le formulaire rempli à l'adresse indiquée plus bas.

4. Pour que la demande soit valide pour l'élection en cours, vous devez transmettre votre formulaire au plus tard le mardi 14 octobre 2025 à 22h.

La demande d'inscription ou la procuration reste valide jusqu'à ce qu'elle soit remplacée ou retirée. Si vous souhaitez remplacer ou retirer une demande d'inscription ou une procuration existante, veuillez communiquer avec le bureau de la présidente d'élection.

5. **Vous pouvez exercer votre vote par correspondance.** Pour ce faire, vous devez transmettre une demande écrite à la présidente au plus tard le mardi 14 octobre 2025 à 22h (vous pouvez remplir la section appropriée du *message important* que vous avez reçu à cet effet par la poste).

Pour toute information supplémentaire, veuillez communiquer avec :

Élections municipales 2025
Bureau de la présidente d'élection
Ville de Salaberry-de-Valleyfield
C.P. 188
Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6S 4V6

Téléphone : 450-747-5746
Courriel : elections2025@ville.valleyfield.qc.ca

Pour toute demande en personne, vous pouvez vous déplacer au bureau de la présidente situé au 410, rue Victoria (Club nautique).

SALABERRY-DE-VALLEYFIELD ce 1^{er} octobre 2025.

Valérie Tremblay, avocate, OMA
Présidente d'élection